

La Région Grand Est conduit la planification stratégique du territoire, incluant transition énergétique, aménagement et développement économique. Elle accompagne les entreprises dans leur décarbonation, gère les transports régionaux et porte, par ses élus, les engagements visant à construire un Grand Est plus durable, compétitif et résilient.

Contact :
thomas.lextrait@grandest.fr

1 place Adrien Zeller
67000 Strasbourg
T +33 3 69 31 85 62

Le point de vue de la Région Grand Est

EN BREF.

La Région Grand Est, responsable de la planification stratégique du territoire, porte une vision intégrée de l'aménagement, de l'énergie et du développement industriel. Engagée au sein du comité régional de l'énergie, elle mobilise l'expertise des territoires, des développeurs EnR, des acteurs industriels et des gestionnaires de réseaux pour construire une trajectoire énergétique cohérente et ambitieuse.

A travers cette contribution au SDDR, la Région souhaite garantir que les investissements futurs répondent à la montée en puissance des énergies renouvelables, à l'électrification croissante des usages, aux besoins de décarbonation et de compétitivité des entreprises.

A l'image des remarques effectuées dans son cahier d'acteur sur la PPE, la Région appelle à accélérer l'évolution des réseaux pour sécuriser l'implantation de nouvelles filières industrielles, soutenir la mobilité décarbonée et anticiper les risques climatiques ou géopolitiques.

Enfin, la Région insiste sur la nécessité d'intégrer biodiversité, sobriété foncière et économie circulaire afin d'assurer un développement équilibré et durable du réseau électrique.



Les usages du réseau électrique

Développement de la production d'électricité

La Région Grand Est prend bonne note des propositions d'investissement de RTE pour le raccordement des nouvelles sources de production d'électricité décarbonnée, et notamment de la cohérence des investissements avec les objectifs initiaux de la PPE.

La Région s'interroge toutefois sur le dimensionnement de ceux-ci au regard des difficultés de raccordement actuellement rencontrées par les développeurs EnR sur de nombreux départements de la Région Grand Est. En effet, les investissements proposés sont essentiellement tournés vers les 3 premiers sites nucléaires, et l'éolien en mer. Par ailleurs, lors des premiers échanges sur le S3REnR, ainsi que lors des consultations du comité régional de l'énergie, les développeurs ont fait remonter des potentiels d'installation d'EnR supérieurs aux objectifs PPE.

A titre d'illustration, le rythme actuel de raccordement de nouveaux projets photovoltaïques est de 600 MW/an en RGE. Le SDDR ne prévoit que 1,2GW de projets prioritaires pour la Région Grand Est.

La Région appelle ainsi à des investissements plus ambitieux dans le renfort du réseau pour permettre une augmentation du raccordement des projets d'EnR.

Enfin, la Région tient à rappeler la candidature du site de Nogent sur Seine pour l'accueil de 2 EPR2, dont la réponse est attendue pour décembre 2026. En cas de sélection, il sera nécessaire de prendre en compte le renforcement du site, et la cohérence avec le renforcement des territoires voisins.

Accès à une énergie décarbonnée et compétitive

L'électrification des usages n'est à ce jour pas suffisante par rapport aux enjeux de diminution des émissions de gaz à effet de serre inscrits au SRADDET et de souveraineté énergétique nécessitant de réduire considérablement le recours aux énergies fossiles.

La Région appelle cependant à maintenir une trajectoire ambitieuse dans les investissements à réaliser pour le renforcement et le développement des réseaux électriques et l'accueil des nouvelles capacités de production d'électricité décarbonnée, notamment grâce au fort développement actuel de l'éolien et du photovoltaïque.

Seule une électricité à bas prix et abondante amènera les citoyens et industries à modifier leurs usages et process pour aller vers une électrification et une décarbonation des usages.

Usages industriels

La Région Grand Est fait de la décarbonation et de la réindustrialisation des priorités majeures, appuyés par sa COP régionale et une stratégie de décarbonation industrielle co-pilotée avec l'Etat.

Cette démarche repose sur des feuilles de route réalistes et opérationnelles construites avec les industriels, notamment les sites les plus émetteurs, où l'électrification des procédés constitue un levier essentiel.

La Région affirme que simplifier, accélérer et sécuriser le raccordement est indispensable pour permettre la décarbonation industrielle.

Elle insiste également sur la nécessité d'anticiper les besoins fortement électro-intensifs comme l'hydrogène, les carburants durables ainsi que les datacenters, projets qu'elle considère comme structurants pour la souveraineté et l'attractivité du territoire.

Plus globalement, la Région Grand Est mène une politique volontariste de réindustrialisation, d'accueil de nouvelles implantations ou de relocalisation d'activités.

Dans un contexte de concurrence accrue entre territoires, la Région Grand Est mène un travail de recensement multicritère sur les capacités des fonciers à accueillir des projets économiques et industriels.

Il est donc nécessaire que la Région soit associée étroitement aux réflexions de RTE pour coordonner au mieux l'aménagement du réseau et développement économique.

Usages mobilités

La Région, de par ses compétences sur les sujets de mobilité et de transition écologique, est très impliquée sur l'électrification des différentes formes de mobilité.

La Région porte l'ambition de développer l'offre de transport ferroviaire par la mise en place de 3 projets de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM). Cette ambition ne sera possible qu'à travers un renforcement du réseau. La Région fait face à certaines difficultés à ce sujet à l'image d'un renforcement nécessaire à Lampertheim.

La Région appelle donc RTE à intégrer le besoin de renforcement du réseau ferroviaire dans sa stratégie.

Par ailleurs, la Région a soutenu et soutiendra l'électrification de nombreux usages, à l'image de la mise en place d'un dispositif pour accompagner le verdissement des poids lourds dans la région.

Concernant la mobilité lourde, il s'agira de s'assurer de la garantie d'approvisionnement des stations pour véhicules lourds qui devraient se développer d'ici 2040 avec une forte hausse de la puissance appelée le long des axes de transit, mais aussi sur les sites des transporteurs afin de respecter les ambitions de la France et de l'Union européenne sur le sujet.

Résilience du réseau électrique

Adaptation au changement climatique

Dans le SDDR, RTE prend en compte l'adaptation au changement climatique de manière sérieuse et cohérente, notamment sur les sujets des fortes chaleurs et des inondations (la thématique des vents violents est a priori déjà traitée), sur la base d'un réchauffement de +4°C à l'horizon 2100.

RTE a choisi le scénario d'investissement intermédiaire permettant de rendre 80% du réseau résilient à 2040, tout en prévoyant d'autres investissements entre 2040 et 2060 pour atteindre les 100%. Il est primordial que ce report d'investissement soit cohérent avec les risques identifiés, et pas uniquement un choix budgétaire.

La Région Grand Est note cependant l'absence de plusieurs risques : incendies, sécheresses retraits et gonflements d'argile, et espère qu'ils ont été étudiés, soit traités indirectement dans la partie chaleur, soit considérés comme nuls. Auquel cas, la Région encourage vivement RTE à inclure ces thématiques dans le SDDR.

Economie circulaire et ressources minérales

La Région retient que ce sujet est bien traité, que ce soit au niveau de l'inclusion d'un taux d'utilisation de matériaux recyclés (ex : 30% pour l'aluminium et 70% pour l'acier), mais aussi avec des stratégies d'évitement sur l'utilisation de matériaux critiques : choix par exemple d'utiliser une technologie de courant alternatif permettant d'éviter un usage important de cuivre et autres matériaux.

Foncier économique

Le renouvellement du réseau doit permettre de répondre aux enjeux sur le plan industriel. Le raccordement de l'industrie est une priorité du SDDR et la Région s'en félicite. La Région confirme le choix de prioriser les sites de Saint Avold et Sud Alsace en P2.

La Région se propose d'accompagner RTE sur la définition de zones P3 en Grand Est, via la constitution d'un Groupe de Travail commun qui permettra de croiser les besoins industriels et les zones d'activité ciblées pour accueillir des projets structurants (sites Star'Est du Grand Est).

La Région souscrit le besoin évoqué par les principes 3 et 4 de l'électrification industrielle, à savoir la mise en œuvre de procédures spécifiques de raccordement de sites nécessitant de fortes puissances et la nécessité d'identifier les projets fictifs.

A ce titre, sa compétence économique et sa connaissance des projets portés par les industriels peut être une garantie pour RTE de la réalité des besoins

Biodiversité

Sur l'aspect biodiversité, la Région salue la stratégie d'évitement et de renforcement des lignes actuelles permettant d'éviter de nouvelles emprises, ainsi que l'amélioration des pratiques de végétalisation des postes et emprises sous les lignes, de la protection de l'avifaune et de l'arrêt du gyrobroyage, ainsi que le passage progressif à une gestion écologique des lignes. La Région note l'absence d'analyse suffisante concernant les raccordements industriels, qui peuvent, si le sujet n'est pas pris en compte entraîner des pertes de continuités écologiques, une destruction potentielle d'habitat.

La Région demande à s'assurer ce que l'enjeu biodiversité soit correctement pris en compte dans ces raccordements.

La Région rappelle enfin les risques spécifiques des Vosges et du Sud Alsace, déjà sous pression écologique, et demande une vigilance particulière sur la biodiversité dans les choix de renforcement.

Résilience et sécurité nationale

Dans la qualification de la résilience du réseau ne sont retenus que des facteurs climatiques. Le risque de conflit armé n'est à ce jour pas intégré. Or l'exemple ukrainien et les tensions avec la Russie laissent envisager la possibilité de frappes par vecteurs aériens sur des cibles stratégiques du réseau électrique, qui n'est ni en capacité de résister ni d'assurer un stock tampon permettant de rétablir en urgence les infrastructures. Le Grand Est étant particulièrement exposé, la Région propose d'intégrer une dimension sécurité/durcissement des installations critiques, d'autant que l'OTAN envisage une conflictualité potentielle dès 2027.

Dispositifs de soutien du réseau électrique

Stockage

Face aux difficultés de raccordement des EnR, la Région estime nécessaire d'explorer de manière importante la solution de systèmes de stockage (batteries, STEP...) venant répondre à une logique de soutien au réseau et pas uniquement à un soutien au marché.

Ainsi, la Région accueille favorablement la proposition de définition d'un gabarit ex-ante permettant de restreindre l'injection dans le réseau, lors des phases de fortes production pour les systèmes de stockage d'électricité.

Il est également nécessaire de définir pour l'ensemble des solutions de stockage un modèle économique pertinent.

Flexibilité du réseau

En complément du stockage, la Région appelle à développer au maximum les leviers possibles concernant la flexibilité des réseaux (autoconsommation collective, V2G, adaptation de la consommation en fonction de la production d'EnR...)

CONCLUSION

La Région Grand Est salue l'ambition portée par le SDDR et la volonté de préparer un système électrique plus robuste, décarboné.

Elle appelle toutefois à intensifier les investissements pour accompagner le rythme réel de développement des EnR, garantir la compétitivité électrique indispensable à la décarbonation industrielle et des nouveaux usages notamment en matière de mobilité lourde et d'hydrogène.

La Région appelle également à une prise en compte plus exhaustive des risques climatiques, ainsi qu'à la poursuite des efforts engagés en matière d'économie circulaire, de sobriété foncière et de préservation de la biodiversité. Enfin, elle soutient pleinement le déploiement du stockage et des solutions de flexibilité, indispensables à l'intégration des EnR et à la sécurité d'alimentation.

La Région Grand Est réaffirme ainsi sa volonté de travailler étroitement avec RTE pour construire un réseau résilient, durable et cohérent avec les ambitions nationales et régionales.

